

À nos parties prenantes :

Nous reconnaissons qu'une condition clé pour participer au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation et la publication annuelles d'une communication sur le progrès (COP) qui comprend une déclaration du PDG de soutien continu au Pacte mondial des Nations Unies, une description des actions pratiques concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies et une mesure des résultats ou des résultats attendus.

Nous sommes en retard dans la création, le partage et la publication de notre rapport COP en raison d'une croissance importante de notre chiffre d'affaire.

Nous demandons par la présente une période de prolongation afin de pouvoir publier une COP décrivant les efforts et les progrès de notre entreprise pour mettre en œuvre les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Notre nouveau rapport COP sera publié sur le site Web du Pacte mondial des Nations Unies au plus tard le 30 avril 2021.

Cordialement,



Bruno TROADEC
Président